



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

programmes

Question écrite n° 110283

Texte de la question

M. Étienne Mourrut attire l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche sur le refus formulé par les services des examens des académies d'Ile-de-France d'inscrire cette année les candidats aux épreuves d'occitan. Il souhaiterait en effet connaître les raisons qui ont motivé cette décision ainsi que ses intentions en la matière.

Données clés

Auteur : [M. Étienne Mourrut](#)

Circonscription : Gard (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 110283

Rubrique : Enseignement

Ministère interrogé : éducation nationale

Ministère attributaire : éducation nationale

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 14 novembre 2006, page 11741